

# Les Soninkés en Côte d'Ivoire

Une migration de longue durée d'une diaspora marchande sahélo-soudanaise vers le golfe de Guinée (xiv<sup>e</sup> -xxi<sup>e</sup> siècle)

**Chikouna Cissé**

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ 2012/6 N° 144**, PAGES 147 À 162

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.144.0147

Date de mise en ligne : 01/12/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2012-6-page-147?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



## LES SONINKÉS EN CÔTE D'IVOIRE

### **Une migration de longue durée d'une diaspora marchande sahélo-soudanaise vers le golfe de Guinée (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)**

Chikouna CISSÉ \*

La dynamique de conflictualité que connaît la Côte d'Ivoire depuis une vingtaine d'années a placé au cœur des débats de la "classe discutante" — pour emprunter une catégorie marxiste — la question de l'étranger en Côte d'Ivoire. Trop souvent, hélas ! la volonté de décrypter dans l'urgence les ressorts de cette brûlante actualité ivoirienne afin d'obéir aux agendas de l'actualité immédiate a amené nombre de spécialistes de géopolitique africaine à lier l'intelligibilité de la question de l'étranger en Côte d'Ivoire aux enjeux de pouvoir entre les différentes forces politiques et ethniques dans la postcolonie ivoirienne. Ces enjeux, toujours selon eux, sont le prolongement de la géopolitique coloniale fondée sur la fragmentation des entités de base africaines, ce qui expliquerait la difficile construction de l'État-nation dans la postcolonie ivoirienne. Sans ignorer les effets pervers de la dynamique atlantique, il importe toutefois d'interroger la trame canonique de la construction nationale en Côte d'Ivoire, qui fut à bien des égards fondée sur une hiérarchisation arborescente des communautés ethniques dans un processus de naturalisation de l'exercice du pouvoir politique. Le concept d'"ivoirité" et ses multiples dérives n'a pas peu contribué dans ce contexte à la manipulation de la question de l'étranger en Côte d'Ivoire, dont l'intelligence, pour être plausible, doit pourtant s'adosser à un arrière-fond historique de longue durée, véritable rémanence de l'histoire.

Montrer que le temps historique supplante le temps politique pour sortir la question de l'étranger en Côte d'Ivoire du piège des querelles politiciennes de ces deux dernières décennies, en insistant sur l'ancienneté du processus migratoire des Sahéliens-Soudanais vers les côtes du golfe

\* Enseignant-chercheur en sciences historiques, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire ; chercheur résident à l'Institut d'études avancées (IEA), Nantes.

de Guinée, reste l'objectif premier de cette contribution consacrée à l'histoire des Soninkés en Côte d'Ivoire sur la longue durée. Au vrai, cette histoire reste à documenter pour combler un déficit de l'historiographie du fait migratoire ouest-africain, qui a surtout focalisé l'attention sur les flux migratoires bambaras et mossis dans le cadre de la mise en valeur de la Côte d'Ivoire coloniale et postcoloniale. La mise en perspective historique de la présence des Soninkés en Côte d'Ivoire et leur intégration dans la société globale dans le contexte de crise militaro-politique des deux dernières décennies constituent les deux principaux axes de cette contribution.

## **La migration soninké en Côte d'Ivoire : une dynamique de longue durée**

Assouaniks, Soninkés, Wangaras, Gangaras, Wakorés, Sarakolés, Markas, *mutatis mutandis*, ceux qui se désignent eux-mêmes comme étant des Soninkés font partie depuis des lustres des plus importantes diasporas marchandes de l'Afrique de l'Ouest, à cheval entre le Sénégal (vallée du fleuve Sénégal), le Sud mauritanien (Gorgol) et le Mali (Sahel occidental et boucle du Niger). Le foyer malien de cette migration des Soninkés vers la Côte d'Ivoire qui nous intéresse ici s'adosse à un arrière-plan historique dont la profondeur reste à restituer. C'est le but principal de cette étude qui, en faisant le pari de la longue durée, cherche à appréhender les permanences et les ruptures, mais aussi les ressorts des mutations qui ont scandé l'histoire de la migration soninké en Côte d'Ivoire, à la cadence de l'islam et du commerce. De façon générale, cette migration est à situer dans deux mouvements historiques presque simultanés : la progression dans les savanes méridionales ivoiriennes par puissantes migrations échelonnées depuis la crise politique dans la boucle du Niger née de la chute de l'empire du Mali au XIII<sup>e</sup> siècle et les infiltrations caravanières, œuvre des pionniers wangaras, et plus tard de leurs émules *Jula*, dans le cadre du commerce de longue distance organisé principalement autour du sel soudanais, de l'or produit dans la Côte-de-l'Or et de la kola de la forêt ivoirienne. C'est le temps des *Julasira*<sup>1</sup>.

La connexion entre le Sahel et le golfe de Guinée, née de ce commerce, fixe le premier cadre de l'expansion soninké vers le golfe de Guinée, précisément en son point connu sous l'appellation de côte

---

1. Routes des *Jula*.

d'Ivoire. Mais cette progression soninké vers l'espace qui est devenu officiellement la Côte d'Ivoire à partir de 1893<sup>2</sup> est indissociable de certains facteurs politiques et économiques exogènes. Il en est ainsi de la présence portugaise sur les côtes africaines au XV<sup>e</sup> siècle, qui eut pour effet de renverser le courant millénaire du commerce trans-saharien : la fameuse victoire de la caravelle sur la caravane, pour reprendre la célèbre métaphore de Vitorino Magalhães Godinho<sup>3</sup>. Par la montée en puissance, dès 1482, de la factorerie de São Jorge da Mina, et bientôt de la Casa da Mina, centrale régulatrice du commerce de Guinée, s'amorce en effet une véritable "capture" économique des trafics sahariens, une prise à revers et un détournement<sup>4</sup> des routes de l'or soudanais, de la Méditerranée vers l'océan Indien via l'Atlantique. Quelle est la signification de cette redistribution des cartes pour notre propos ? Elle indique que le basculement, sous la houlette des Portugais, de l'axe du commerce soudanais sur la côte atlantique, au détriment de la Méditerranée et de l'espace arabo-berbère, permit, plus ou moins, le recentrage des activités économiques sur l'espace ouest-africain.

C'est ce bouleversement qui a largement informé sur les pratiques commerciales de longue distance dont l'épanouissement fut tributaire d'un autre facteur cette fois endogène : entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle le monde mandingue, fait remarquer Yves Person, est dominé par l'empire du Mali<sup>5</sup>. C'est-à-dire que l'axe de la civilisation soudanaise a fait un bond vers le Sud, se fixant principalement sur le cours du haut Niger, où il se maintiendra jusqu'à l'époque coloniale. C'est là que se développent les villes, centres politiques et commerciaux, tandis que le réseau du commerce de longue distance, en quête d'or et de kola, s'étend largement jusqu'aux franges de la forêt et débouche même sur la mer, vers la côte des Rivières et le golfe de Guinée (Côte-de-l'Or)<sup>6</sup>. Principaux animateurs de ce commerce entre le Sahel et le golfe de Guinée, les

2. C'est le 5 mars 1893 que la colonie autonome de la Côte d'Ivoire fut créée par décret du président de la République française. Voir *Bulletin du comité de l'Afrique française*, n° 5, mai 1893, p. 5.

3. Cf. GODINHO, Vitorino Magalhães, *L'économie de l'empire portugais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris : SEVPEN, 1969, 857 p. (voir p. 217).

4. Cf. BRAUDEL, Fernand, "Monnaies et civilisations : de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique", *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 1, n° 1, 1946, pp. 9-22 (voir p. 13) ; PERSON, Yves, "Les Manding dans l'histoire", in : *Études africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris : EHESS, 1982, pp. 47-55 (voir p. 52) ; WONDJI, Christophe, *La côte ouest-africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire : géographie, société, histoire. 1500-1800*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1985, 164 p. (voir p. 66).

5. Cf. PERSON, Yves, "Les Manding dans l'histoire", art. cité.

6. *Ibidem*, p. 51.

Wangaras, les Soninkés et plus tard leurs émules *jula* vont s'appuyer sur l'essor et l'urbanisation de Djenné, dont la position géographique fut cruciale dans la réorganisation — du moins la réorientation à partir du XIV<sup>e</sup> siècle — des axes commerciaux soudanais<sup>7</sup>. La fondation, ou plutôt l'urbanisation de cette ville<sup>8</sup>, favorisa sans doute ainsi l'ouverture des routes de la boucle du Niger au XIV<sup>e</sup> siècle, étape cruciale de l'expansion soninké vers la mer. Valentim Fernandes fournit d'intéressantes informations sur les Wangaras (Ungaros) qui font le commerce entre Djenné et les mines d'or du sud : « On ne laisse approcher des mines que ceux de cette race, à l'exclusion des autres, parce qu'on les tient pour très dignes de confiance. Personne d'autre, qu'il soit blanc ou noir, ne peut y parvenir »<sup>9</sup>.

Au cours de ce XIV<sup>e</sup> siècle ces routes commerciales joignirent la boucle du Niger (Djenné notamment) aux zones kolatières de la bordure forestière, aux mines aurifères du Lobi et de la Moyenne-Volta, puis au comptoir portugais d'Elmina, sur la côte de Guinée. Les marchands venus du Sahel (Sarakolés, Malinkés, etc.) s'aventurent et essaient le long de ces nouvelles routes, où ils créent des relais commerciaux<sup>10</sup>. Dans sa relation de voyage des années 1795, 1796 et 1797, Mungo Park insiste sur le jeu des marchands itinérants, mandingues, soninkés, maures, défendant un rôle instable d'intermédiaires commerciaux entre Sénégal-gambie et Sahel, entre les comptoirs en déclin de la côte et les centres actifs du commerce transsaharien<sup>11</sup>. La famille Kaba, un lignage soninké, originaire de Dyafunu, à l'ouest de Nioro du Sahel, s'illustra dans ce cadre. Les *Jula* venaient commercer avec cette famille de commerçants quand les routes commerciales vers le sud littoral furent établies<sup>12</sup>.

7. Comme le soulignent les travaux suivants : PERSON, Yves, "Les ancêtres de Samori", *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 4, n° 13, 1963, pp. 125-156 ; LOVEJOY, E. Paul, "Kola in the history of West Africa", *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 20, n° 77-78, 1973, pp. 97-134 ; TRIAUD, Jean-Louis, "Lignes de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire", *Revue d'Études islamiques*, n° 1, 1974, pp. 123-160 ; WONDJI, Christophe, *La côte ouest-africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire*, op. cit. ; CISSÉ, Daniel Amara, *Histoire économique de l'Afrique noire. Tome 3. Le Moyen Âge*, Paris : Éd. PUSAF-L'Harmattan, 1988, 320 p.

8. Cf. PERSON, Yves, "Les ancêtres de Samori", art. cité, p. 132.

9. Cf. FERNANDES, Valentim, *Description de la côte occidentale d'Afrique (Sénégal du cap de Monte, Archipels)*, 1506-1510, traduction et commentaires de Th. Monod, A. Texeira da Mota et R. Mauny, Bissau : Centro de estudos da Guinée portuguesa, 1951, 223 p. (voir p. 81).

10. Cf. TRIAUD, Jean-Louis, "Lignes de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire", art. cité, p. 123.

11. Cf. PARK, Mungo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique fait en 1795, 1796, 1797*, Paris : Éd. François Maspéro, 1980, 355 p. (voir p. 20).

12. Cf. PERSON, Yves, "The Atlantic coast and the southern savannahs, 1800-1880", in : AJAYI, Jacob Festus Ade ; CROWDER, Michael (Eds.), *History of West Africa*, vol. 2, Essex : Longmann Publisher, 1974, pp. 262-307 (voir p. 268).

C'est justement ce rôle d'intermédiaires entre négociants venus du Nord et du Sud que les Soninkés de Nioro du Sahel vont tenir jusqu'à la période comprise entre l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu des années 1910, marquée par la conquête, puis par l'occupation française. Le rapport économique du quatrième trimestre de l'année 1912 de la colonie du Haut-Sénégal-Niger indique que les exportations dans le cercle<sup>13</sup> de Nioro du Sahel, qui sont, par ordre d'importance, le sel (20 900 francs), les chevaux (16 800 francs), les bœufs (11 600 francs), la guinée<sup>14</sup> (10 500 francs) et le mil (2 500 francs) suivent trois courants : le sel vers le Sud, les bœufs et chevaux vers Kayes et Saint-Louis, la guinée et le mil vers le Sahel<sup>15</sup>, ce qui fit de Nioro du Sahel un lieu de transit où les Maures nomades venaient s'approvisionner en étoffes venant de l'extérieur et les Dioula du Sud de sel nécessaire à leur commerce de kolas. Le commerce des kolas, du sel en barres et du bétail, conclut le rapport, est entre les mains des Dioulas de la Côte d'Ivoire et du Sénégal et des Sarakolés du cercle<sup>16</sup>.

La sécurité des routes vers la zone forestière ivoirienne, qui intervint progressivement à partir du governorat de Gabriel Angoulvant (1908-1915), marqué par ce que ce gouverneur appela pudiquement la « *pacification de la Côte d'Ivoire* », constitue à notre avis la deuxième expansion soninké en zone forestière ivoirienne, présence en réalité déjà ancienne. La preuve en est que l'administrateur Maurice Delafosse, qui classe le mande-tamu — langue des Soninkés parlée dans la plupart des centres de la boucle du Niger et de la Haute-Côte d'Ivoire — parmi la soixantaine de langues et dialectes parlés dans la colonie de Côte d'Ivoire, affirme que le vocabulaire soninké a été recueilli en 1900 à Kouadio-Kofikro (Baoulé) auprès de trois Soninkés originaires l'un de Bakel et les deux autres de Nioro du Sahel, aussi bons informateurs et

- 
13. Le cercle était la plus petite unité de l'administration coloniale française en Afrique entre 1895 et 1946. Divisé en cantons, eux-mêmes sous-divisés en villages, le cercle était administré par un Français, le commandant de cercle, placé sous l'autorité du commandant de zone, qui, lui, relevait directement du gouvernement de la colonie. Les chefs de canton et les chefs de village, nommés par les Français, étaient sous l'autorité du commandant de cercle.
  14. Toile de coton de qualité courante dont on se servait comme monnaie d'échange avec les Guinéens.
  15. Archives nationales du Mali 1Q74, Colonie du Haut-Sénégal-Niger. Cercle de Nioro. Rapport commercial, 1<sup>er</sup> trimestre 1908. Renseignements sur le mouvement commercial du trimestre.
  16. Archives nationales du Mali 1Q74, Fonds ancien. Rapport commercial. Haut-Sénégal et Niger. Cercle de Nioro. Année 1912, 4<sup>e</sup> trimestre. Renseignements sur le mouvement commercial du trimestre.

aussi sûrs que possible<sup>17</sup>. Plus tard, cette spécificité ethnique fut noyée dans le terme générique de *Jula*, que l'administration utilisa pour désigner les commerçants de l'arrière-pays soudanais, malgré des débats d'école sur la pertinence des appellations, les filiations certaines ou incertaines entre Soninkés, Wangaras, Bambaras et *Jula*<sup>18</sup>. Jusque-là confinés dans la zone de courtage, les *Jula* dont Yves Person pense que la plupart des clans sont d'origine soninké<sup>19</sup> vont en effet profiter de cette "paix française" pour donner une nouvelle impulsion à leur infiltration dans la zone forestière ivoirienne. Le rôle de peuples courtiers de la région tenu par les Gouros, les Bétés, les Dans et les Yacoubas, qui servaient de relais entre les *Jula* de tous horizons et les producteurs de la noix de kola bien avant la conquête coloniale, se trouva du coup marginalisé. Le commandant du cercle du Haut-Sassandra (M. Mairé) notait ainsi dans son rapport du 1<sup>er</sup> janvier 1914 que « *la soumission récente des tribus Gouros et Bétés a donné un nouvel essor à ce commerce [celui de la kola], et actuellement des caravanes de Kayes, Niore, Ségou se rendent sur les lieux de production pour faire leurs provisions qu'ils transportent directement vers le Nord* »<sup>20</sup>.

Dans le même registre, un autre rapport, cette fois de 1916, est beaucoup plus explicite. En effet, l'on peut y lire que « *c'est à nos propres sujets que profite directement la pacification du pays. Dès que la sécurité des routes fut assurée, l'énorme trafic caravanier qui jadis s'arrêtait à la lisière de la forêt se déplaça vers le sud. Les marchés s'établirent dans les centres mêmes producteurs de kola qui virent échanger librement le sel, les bœufs, les cotonnades, etc.* »<sup>21</sup>.

---

17. Cf. DELAFOSSE, Maurice, *Vocabulaires comparatifs de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes*, Paris : Éd. Ernest Leroux, 1904, 298 p. (voir pp. 143 et 148).

18. Cf. BATHILY, Abdoulaye, *Les portes de l'or : le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (viii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1989, 379 p. ; DIALLO, Boubacar Séga, "Les Soninko", in : DEVISSE, Jean (sous la direction de), *Vallées du Niger*, Paris : Édition de la Réunion des musées nationaux, 1993, pp. 134-142 ; DIALLO, Boubacar Séga ; DEVISSE, Jean, "Le seuil du Ouagadou", in : DEVISSE, Jean (sous la direction de), *Vallées du Niger*, Paris : Édition de la Réunion des musées nationaux, 1993, pp. 103-115 ; KHATTAR, Ould Mohamed, "Les sites Gangara, la fin de la culture de Tichitt et l'origine de Ghana", *Journal des Africanistes*, vol. 65, n° 2, 1995, pp. 31-41 ; MASSING, Andreas, "The Wangara, an old soninké diaspora in West Africa?", *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 40, n° 158, 2000, pp. 281-308 ; BÂ, Idrissa, *Présence juive au Sahara et au Soudan au Moyen Âge : perceptions et réalités*, thèse de doctorat en histoire, nouvelle formule, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2006, 2 vol., 1019 p.

19. Cf. PERSON, Yves, "Les Manding dans l'histoire", art. cité, p. 48.

20. Archives nationales du Sénégal 1G345, Monographie du cercle du Haut-Sassandra, Daloa et Gagnoa (1913-1914).

21. Archives nationales du Sénégal Q55, Rapport de l'inspecteur de l'agriculture et des forêts Yves Henri sur le développement économique de la Côte d'Ivoire (avril 1916).

Mais l'activité commerciale fut loin d'être le seul prétexte à cette migration soninké vers le littoral ivoirien. Aux séculaires migrations de commerce se sont en effet ajoutées entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle des migrations de main-d'œuvre dictées par les impératifs de mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire et des migrations religieuses qui vont puissamment contribuer à l'implantation de l'islam en zone forestière ivoirienne. Ouvriers et marabouts soninkés ont ainsi constitué au début du siècle dernier des figures symboliques de la présence sahélienne en Basse-Côte d'Ivoire, les premiers travaillant sur les chantiers du chemin de fer Abidjan-Niger qui, selon le gouverneur Joseph Clozel, compta parmi ses 2 000 travailleurs engagés en 1905 des ouvriers d'art recrutés exclusivement au Sénégal et en Guinée... outre une centaine de travailleurs d'origines diverses (Malinkés, Sarakolés, Mandés, Fantis) qui ont été recrutés sur place<sup>22</sup>.

Les marabouts, quant à eux, contribuèrent puissamment à l'implantation de l'islam en zone forestière ivoirienne selon deux dynamiques. La première sous la bannière des Soninkés venus en Côte d'Ivoire dans le cadre de leurs activités professionnelles et qui en profitèrent pour répandre l'islam ; l'ouvrage de Paul Marty sur l'islam en Côte d'Ivoire fournit de précieuses indications sur quelques-uns de ces acteurs, célèbres en leur temps dans leur localité de résidence<sup>23</sup>. La deuxième dynamique résulte d'un effet de contagion islamique à l'exact opposé du projet répressif colonial visant à réduire au silence les mouvements de révolte "indigènes" inspirés par l'islam dans les régions sahélo-soudanaises, en isolant les principaux instigateurs de ces mouvements par des mesures de déportation en "zone animiste" (Côte d'Ivoire), selon la terminologie officielle. Paul Marty explicite l'esprit et la lettre de cette politique de bannissement : « *De par une tradition administrative, qui remonte au premier jour de l'occupation, la Côte d'Ivoire est la colonie où sont envoyés les indigènes musulmans, blancs ou noirs, des régions du nord, qui ont été l'objet d'une mesure d'internement politique. Il avait paru que ce milieu de populations primitives, pleines de défiance à leur égard, dont ils ne connaissent ni la langue ni les mœurs et, qu'au surplus ils honorent de leur*

22. Cf. CLOZEL, Joseph, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris : Éd. Challamel, 1906, 351 p. (voir p. 311).

23. Citons Al-Hadjji Yacouba, né vers 1880, Sarakolé de Somankidi (près de Kayes), résidant au village d'Impériale (quartier de Bassam), imam de la mosquée d'Impériale et juge au tribunal de subdivision ; Modi Dramé, Sarakolé installé à Tiassalé ; Ousmane Tounkara, Sarakolé de Bandiagara venu en Côte d'Ivoire pour commercer et s'y étant établi finalement comme cordonnier ; Sanoussi Diaby, Sarakolé originaire de Kiba, à Banamba (Soudan français), initialement installé à Dabakala, puis à Daloa ; Mohamadou Traoré, Marka né à Koo, dans le cercle de San, vers 1880, et qui s'installa dans le canton du Barabo (cercle de Bondoukou). Voir MARTY, Paul, *Études sur l'islam en Côte d'Ivoire*, Paris : Éd. Ernest Leroux, 1922, 495 p. (cf. pp. 28, 56, 202 et 230).

mépris, seraient pour ces marabouts et guerriers, révoltés, perturbateurs, frondeurs ou hallucinés, la meilleure des geôles morales »<sup>24</sup>.

Certains parcours individuels et collectifs de prisonniers soudanais dans ces « geôles morales » ont montré les limites d'une telle politique d'isolement. Les Maures de Kiffa et de Oualata (Mauritanie) déportés et détenus à Bingerville pour leur opposition à l'occupation française en 1916 parvinrent à faire de la deuxième capitale de la Côte d'Ivoire un véritable centre islamique. Le même phénomène fut observé à Dabou, où l'ex-sultan de Zinder, Mamadou Teniem, interné depuis 1907, était des plus considérés par les Adjoukrous et Ébriés fétichistes<sup>25</sup>. Mais le cas le plus célèbre de migration religieuse vers la Basse-Côte d'Ivoire sous l'empire de la contrainte reste celui de cheick Yacouba Sylla, Soninké originaire de Niore du Sahel qui, déporté en 1930 à Sassandra (sud-ouest de la Côte d'Ivoire) suite à des démêlés avec l'administration du Soudan français, fut un véritable vecteur d'expansion de l'islam en zone forestière ivoirienne, notamment à Sassandra puis à Gagnoa à partir de 1938<sup>26</sup>.

Au crépuscule de l'ère coloniale, de nouvelles offres économiques permettront une diversification des filières de migration soninké en Côte d'Ivoire. On les retrouve ainsi dans les années 1950 dans les placers<sup>27</sup> de diamant de Séguéla, Bobi, Tortiya (nord de la Côte d'Ivoire), où ils s'improvisent diamineurs<sup>28</sup>. L'ouverture du port d'Abidjan en 1951 en attira également beaucoup en raison des possibilités d'emploi plus divers et mieux rémunérés<sup>29</sup>, comme ce fut aussi le cas pour le port de San

24. MARTY, Paul, *Études sur l'islam en Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 12.

25. *Ibidem*, p. 13.

26. Cf. HAMÈS, Constant, "Cheick Hamallah ou qu'est-ce qu'une confrérie islamique (tarîqa) ?", *Archives de Sciences Sociales des Religions*, vol. 55, n° 1, janvier-mars 1983, pp. 67-83 ; TRAORÉ, Alioune, *Islam et colonisation en Afrique : cheick Hamahoullah, homme de foi et résistant*, Paris : Éd. Maisonneuve et Larose, 1983, 278 p. ; SAVADOGO, Boukary, *Confréries et pouvoirs : la tijaniyya hamawiyya en Afrique occidentale (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger) : 1909-1965*, thèse de doctorat (nouveau régime) en histoire, Paris : Université de Provence, 1998, 695 p. ; CISSÉ, Chikouna, "La confrérie Hamalliste face à l'administration coloniale française : le cas de Cheick Yacouba Sylla (1929-1960)", in : GEMDEV ; Université de Bamako (Eds.), *Mali-France : regards sur une histoire partagée*, Paris : Éd. Karthala ; Bamako : Éd. Donniya, 2005, pp. 55-76 ; HANRETTA, Sean, *Islam and social change in French West Africa : history of an emancipatory community*, New York : Cambridge University Press, 2009, 311 p.

27. Gisement secondaire de roches sédimentaires produisant le plus souvent de l'or et des pierres précieuses.

28. Cf. BREDELOUP, Sylvie, "La fièvre du diamant au temps des colonies (Afrique)", *Autrepart*, n° 11, 1999, pp. 171-189 (voir p. 173).

29. Cf. BAROU, Jacques, "Migrations et travaux forcés en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale", *Hommes & Migrations*, n°1228, novembre-décembre 2000, dossier "L'héritage colonial", pp. 51-61 (voir pp. 57-58).

Pedro, ouvert en 1973. À propos de l'origine des 1 065 dockers du port, Alfred Schwartz indique que viennent en tête les Kroumens (20,5 %), suivis par les Guerés-Wobés (11,1 %) et les Markas ou Sarakolés, ethnie du Mali (6,7 %) <sup>30</sup>. Toutefois, l'activité commerciale reste leur domaine de prédilection. Ils vont même détenir dans certains cas, comme l'importation et la commercialisation de produits de consommation courante, de véritables monopoles dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire, particulièrement à Abidjan, constituant ainsi une classe moderne d'entrepreneurs économiques soninkés. Un tel dynamisme économique et social fut cependant gros de dangers en temps de crise.

### Une migration à l'épreuve de la crise ivoirienne : les Soninkés dans une postcolonie

Si la notion d'"ivoirité" — que Thomas Hofnung dans un ouvrage récent qualifie de poison <sup>31</sup> — est apparue pour la première fois dans l'espace public ivoirien en 1974 sous la plume de Pierre Niava qui, dans un article publié dans le quotidien *Fraternité Matin*, se faisait l'écho de Niangoran Porquet, auteur du concept connu pour son goût des néologismes <sup>32</sup>, c'est sous Henri Konan Bédié qu'elle va connaître, avec l'appui de certains universitaires proches de lui <sup>33</sup>, la grande fortune que l'on sait. S'adressant en effet le 26 août 1995 aux militants de son parti lors du 10<sup>e</sup> congrès du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) à Yamoussoukro, il indiqua qu'il aspirait à refonder la nouvelle Côte d'Ivoire sous la protection du « manteau blanc de l'ivoirité ». L'"ivoirité" selon lui est « un concept fédérateur, socle sur lequel doit reposer la nation ivoirienne ; l'ivoirité constitue d'abord un cadre d'identification mettant l'accent sur les valeurs spécifiques de la société ivoirienne, mais est également un cadre d'intégration des premières composantes ethniques qui ont donné naissance à la Côte d'Ivoire et intègre tous les apports extérieurs qui sont venus se fondre dans le moule du destin partagé ».

30. Cf. SCHWARTZ, Alfred, *Les dockers de San Pedro. Données sur la main-d'œuvre utilisée par le SEMP au 1<sup>er</sup> avril 1975*, Abidjan : ORSTOM, 1975, 29 p. (voir p. 2).

31. Cf. HOFNUNG, Thomas, *La crise ivoirienne : de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, Abidjan : Frat Mat Éditions, 2012, 191 p. (voir p. 33).

32. Cf. NIAVA, Pierre, "De la griotique à l'ivoirité", *Fraternité Matin* du 21-11-1974.

33. Il s'agit entre autres de Saliou Touré, Karvally Fadiga, Niamkey Koffi, Benoît Sacanoud, Jean-Noël Loukou, Niangoran Bouah qui, regroupés au sein du CURDIPHE (Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions du président Bédié), se chargèrent d'expliquer cette notion d'ivoirité face à la polémique montante. Voir à cet effet l'ouvrage qu'ils ont produit : TOURÉ, Saliou (sous la direction de), *L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social d'Henri Konan Bédié*, Abidjan : PUCI, 1996. Voir également CURDIPHE, "L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président H. K. Bédié" (extraits), *Politique Africaine*, n° 78, juillet 2000, pp. 65-69.

Dans cette définition où se mêlent construction symbolique et projet politique transparait la volonté de sédimer les différentes phases du peuplement de l'espace qui est devenu officiellement la Côte d'Ivoire en 1893, avec comme baromètre principal l'ancienneté de l'occupation du territoire. Une logique binaire apparait, qui voit s'opposer l'autochtonie à l'altérité, définissant ainsi les contours d'un « *nationalisme à l'ivoirienne* »<sup>34</sup>, de la déclinaison ivoirienne du nationalisme moderne<sup>35</sup>. Celui-ci, en processus de construction, revendiqua une césure nette entre l'Ivoirien et celui venu d'ailleurs, généralement de la sous-région ouest-africaine, particulièrement du Sahel. Résultat : bien que la moitié de ces étrangers de la "sous-région" soient nés sur le territoire ivoirien, fait remarquer Thomas Hofnung<sup>36</sup>, ils n'ont pas la nationalité ivoirienne dans un pays qui ne reconnaît pas le droit du sol<sup>37</sup>. En période de crise économique et de compétition politique, cette situation fut bien souvent source d'incertitude, voire de précarité pour ces derniers, ballotés entre plusieurs lectures, pour le moins divergentes, de l'opportunité d'une immigration, au gré des enjeux de pouvoir en Côte d'Ivoire.

C'est ainsi qu'ils furent considérés comme du "bétail électoral" au profit du PDCI-RDA de Félix Houphouët-Boigny, par le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo dans les années 1990, accusés dans les années 1995 de grossir les rangs des militants du Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire (RDR), le parti d'Alassane Ouattara, en délicatesse avec le régime d'Henri Konan Bédié, avant d'être soupçonnés par le régime de Laurent Gbagbo d'être en accointance avec les rebelles venus du nord du territoire en 2002. L'image du migrant "envahisseur" chère aux prêtres de la liturgie nationaliste trouva ainsi sa justification aux yeux de ces derniers, tout en permettant par ailleurs de camoufler l'incapacité des élites dirigeantes ivoiriennes à offrir des alternatives crédibles à la longue crise politique et économique ivoirienne. Elles vont donc se saisir des statistiques de l'immigration transformées progressivement en instrument politique. L'intégration économique des

---

34. BREDELOUP, Sylvie, "Stratégies identitaires et migratoires des ressortissants africains résidant à Abidjan : quelle évolution possible ?", in : OUEDRAOGO, Jean Bernard ; SALL, Ebrima (sous la direction de), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, 2008, pp. 125-147 (voir p. 129).

35. Cf. AKINDÈS, Francis, "Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire", in : OUEDRAOGO, Jean Bernard ; SALL, Ebrima (sous la direction de), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, 2008, pp. 25-61 (voir p. 43).

36. Cf. HOFNUNG, Thomas, *La crise ivoirienne : de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, op. cit.

37. *Ibidem*, p. 39.

étrangers, auparavant spontanée, pose désormais problème<sup>38</sup>. Ils devinrent ainsi des boucs émissaires<sup>39</sup> pour le régime d'Henri Konan Bédié, alors confronté à une grave crise économique.

Dans un extrait du rapport du Conseil économique et social, que le célèbre éditorialiste du quotidien ivoirien *Le Jour* Diégou Bailly n'hésita pas à comparer à la « solution finale » du nazisme hitlérien<sup>40</sup>, les conseillers faisaient remarquer que « nul n'ignore le poids économique assumé par ces immigrés. En effet, malgré leur faible niveau d'instruction en général, ils ont la mainmise sur le commerce dans ce pays, occupant ainsi la majorité des emplois du secteur informel (Libano-Syriens, Mauritaniens, Maliens). Il en résulte que les Ivoiriens de souche sont plus frappés par le chômage (6,4 %) que ces immigrés (3,6 %) [...]. La mainmise de ces immigrés sur les emplois dans certains secteurs d'activité nationale (commerce, transport routier, entreprises agro-industrielles, boucherie, etc.) est telle qu'ils empêchent les Ivoiriens de leur faire concurrence. Le phénomène n'a pas échappé au président de la République [Henri Konan Bédié] qui disait récemment aux députés : "En confectionnant la loi sur la préférence nationale, nous devons nous demander si l'exercice des petits métiers comme le marchand de charbon ne devra pas être exclusivement réservé à des jeunes Ivoiriens et Ivoiriennes patentés" »<sup>41</sup>.

Ce discours sur la préférence nationale trouva un terreau fertile pour s'épanouir : celui d'un pays en proie à une situation économique difficile. Sous ce rapport, les fortunes prodigieuses de certains migrants de la sous-région ouest-africaine laissèrent libre cours sur fond de rancœur dans certains cas à de nombreuses spéculations et rumeurs quant à leur origine considérée à tort ou à raison comme étant le fruit de procédés mystiques. Accusé sur la foi d'une rumeur d'être l'assassin de Tano Amena Denise, une élève âgée de 14 ans, Bakary Dramera, ce riche marchand malien de l'ethnie diawambé apparentée aux Soninkés, fut assassiné puis brûlé vif le 30 mars 1999 par des élèves dans la localité de Divo. Le quotidien national *Fraternité Matin*, qui rendit compte de ce dramatique événement, fit remarquer que l'origine de sa fortune, que certains habitants ne s'expliquaient pas, donna lieu à toute sorte de spéculations : « Il changeait de voiture tous les jours

38. Cf. AKINDÈS, Francis, "Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire", art. cité, p. 42.

39. Cf. BEUGRÉ, Joachim, "Les étrangers en Côte d'Ivoire. Des boucs émissaires", *Le Jour* du 9-4-1999.

40. Cf. BAILLY, Diégou, "Ah, ces barbares !", *Le Jour* du 12-4-1999.

41. CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, "Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé", Rapport publié dans *Le Jour* du 8-4-1999.

alors qu'il roulait autro [charrette] ici », soutient Ouattara Logossina, mécanicien de son état. « Il a commencé comme vendeur de pagnes et il est devenu riche d'un coup, comme ça », renchérit une jeune élève. Pour cela, la rumeur l'a accusé d'être un tueur d'enfants : « Sa fortune reposerait donc sur les sacrifices humains qu'il aurait coutume de faire »<sup>42</sup>. « Il faut indiquer, fit chorus Didier Kei, l'envoyé spécial du quotidien d'opposition *Notre Voie*, que Dramera Bakary jouit d'une mauvaise réputation au sein de la population divolaise. D'aucuns lui attribuent des sacrifices humains faits par ses hommes de main pour la prospérité de ses affaires. Et malgré les soupçons portés par les habitants, il n'a jamais été inquiété par les forces de l'ordre »<sup>43</sup>. Arguments suffisants aux yeux des élèves de la localité pour décider de l'expédition punitive contre le commerçant malien.

L'affaire Bakary Dramera fait écho à une autre affaire similaire qui défraya la chronique dans les années 1980 à Daloa. Il s'agit de l'affaire Baba Diariso. Plus connu sous le surnom de Torino, ce Soninké d'origine malienne était considéré par la population de Daloa comme un coupeur de têtes. Comme Bakary Dramera, la rumeur lui attribuait la paternité de tous les crimes et assassinats qui avaient lieu à Daloa avec la complicité de certains "barons de la ville" dans ce qui fut considéré à l'époque comme un odieux trafic de têtes et de sang<sup>44</sup>. Les tensions nées du renouvellement du personnel politique ivoirien au lendemain de la disparition du président Félix Houphouët-Boigny en 1993, sur fond d'enjeux de pouvoir, ont cristallisé davantage la question de l'étranger dont l'immixtion supposée ou réelle dans les affaires internes des Ivoiriens était devenue grosse de dangers.

Sous ce rapport, la rébellion armée de 2002 contre le régime de Laurent Gbagbo, et plus tard la guerre civile de l'année 2011<sup>45</sup> consécutive à un contentieux électoral, ont successivement fourni le prétexte d'une mise à l'index des étrangers. En 2002, Maliens et Burkinabés — que B. Bohouzro dans une tribune libre qualifie de « *Wisigoths, Ostrogoths et autres Sarrasins des temps modernes que les Ivoiriens par ignorance ou par conviction idéologique et religieuse ont accueilli dans l'allégresse* »<sup>46</sup> — refluent par milliers dans leur pays d'origine grâce

42. PÉPÉ, Paul, *Fraternité Matin* du 7-4-1999.

43. KEI, Didier, "Assassinat d'une élève et d'un commerçant à Divo. Les raisons de la furia des élèves", *Notre Voie* du 1-4-1999.

44. Cf. KOUASSI, Lambert, "Dramera comme Torino", *Fraternité Matin* du 7-4-1999.

45. Celle-ci se solda par la mort de 3 000 soldats, selon les autorités politiques et les ONG.

46. Cf. BOHOZRO, B., "Ivoiriennes et Ivoiriens, avez-vous un ailleurs ?", *Notre Voie* du 28 et du 29-9-2002.

aux opérations *Bayiri*<sup>47</sup> (pour les Burkinabés) et *Faso Dembé*<sup>48</sup> (pour les Maliens)<sup>49</sup> afin d'échapper aux représailles des partisans du régime en place. Mais en 2011, le piège se referma sur les Maliens, la décision de rapatriement prise en dernier ressort par les autorités maliennes ayant coïncidé avec l'encercllement d'Abidjan par les forces militaires acquises à Alassane Ouattara. Ils payeront ainsi un lourd tribut à la guerre civile née du contentieux électoral (fin 2010-avril 2011) dont la tournure dramatique reste unique dans l'histoire de la Côte d'Ivoire.

En dehors de statistiques précises et fiables<sup>50</sup> permettant d'évaluer l'importance numérique de la diaspora soninké en Côte d'Ivoire, il faut se garder d'une certaine forme de généralisation quant à une chasse systématique aux Soninkés à cette occasion. Selon les chiffres fournis par le Haut Conseil des Maliens de Côte d'Ivoire (HCMCI), 280 Maliens furent tués, 46 blessés et 32 portés disparus. 204 cas de pillages de commerces et de domiciles de Maliens furent par ailleurs recensés. L'évaluation du sinistre est estimée à 200 millions de francs CFA<sup>51</sup>. Ici encore, l'absence de statistiques fondées sur l'appartenance ethnique ne permet pas de mesurer la proportion de Soninkés parmi ces victimes. Mais le sort subi par Mamadou Niakhaté, un Soninké originaire de Mourdiah, dans le cercle de Nara, au Mali, reste en revanche emblématique de la difficile situation des migrants maliens en Côte d'Ivoire durant la guerre civile. Selon Bassékou Diarra, secrétaire permanent du HCMCI, l'infortuné Mamadou Niakhaté fut arrêté à Yopougon à l'un des nombreux barrages de contrôle érigés par les partisans de Laurent Gbagbo<sup>52</sup>. Il fut brûlé vif avant d'être achevé au cœur des

47. Selon Mahamadou Zongo, en langue mooré *Bayiri* vient de *ba* (père) et de *yiri* (maison), ce qui donne littéralement "maison du père". Voir ZONGO, Mahamadou, "La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, reconstitution des dynamiques migratoires et rapports avec le pays d'origine", *Revue Africaine de Sociologie*, vol. 7, n° 2, 2003, pp. 58-72 (cf. p. 59).

48. *Faso* (la mère patrie), *Dembe* (honneur). Expression de langue bambara qui signifie littéralement "pour l'honneur de la mère patrie".

49. Cf. CISSÉ, Chikouna, "Conflits armés et nouvelles mobilités en Afrique de l'Ouest : le cas du mouvement de retour des Maliens suite à la crise ivoirienne de septembre 2002", in : KIPRÉ, Pierre ; NGO, Aké G.-M. (sous la direction de), *Conflits régionaux et indépendances nationales en Afrique de l'Ouest*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2011, pp. 21-29.

50. Nous avons constaté au cours de nos enquêtes auprès des services consulaires maliens en Côte d'Ivoire et du HCMCI l'inexistence de statistiques sur la proportion des Soninkés au sein de la diaspora malienne en Côte d'Ivoire. Bassékou Diarra, l'un de nos interlocuteurs, nous a tout au plus révélé que les Soninkés constituent la communauté d'origine malienne la plus importante en termes numériques en Côte d'Ivoire. Entretien réalisé le 29 mai 2012 à Abidjan avec Bassékou Diarra, Bambara, Malien originaire de Ségou, 52 ans, résidant à Treichville, secrétaire permanent du Haut Conseil des Maliens de Côte d'Ivoire.

51. Entretien avec Bassékou Diarra réalisé le 29 mai 2012 à Abidjan.

52. *Ibidem*.

flammes avec un morceau de bois, lorsque dans un dernier réflexe de survie il tenta de s'extraire du feu<sup>53</sup>.

Cette escalade de la violence contre la plus importante communauté d'origine malienne en Côte d'Ivoire<sup>54</sup> amena des milliers de Soninkés à regagner le Mali. Maba Camara, richissime commerçant soninké, aujourd'hui décédé, y joua un rôle crucial. Il n'hésita pas à déboursier la somme de 150 000 francs, voire 200 000 francs, pour permettre aux Soninkés qui le sollicitaient à cet effet de regagner leur terre natale. Ceux qui restèrent sur place, mais incapables d'assurer leur subsistance, furent pris en charge par la communauté<sup>55</sup>. Si la fin de la crise sonna comme une délivrance pour les migrants ouest-africains, ce fut aussi pour les Soninkés le temps des interrogations quant à l'avenir d'une tradition migratoire certes fort ancienne, mais qui, à la lumière de la dernière crise, nécessite que soit repensé le rapport au pays d'origine.

## Conclusion

Si l'histoire des Soninkés en Côte d'Ivoire se caractérise par son ancienneté, sa massification et les problèmes d'intégration que celle-ci pose sont en réalité communs à l'ensemble des communautés migrantes dans ce pays. La lancinante crise économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis les années 1980 renforce en effet le sentiment national dans de larges couches de la société ivoirienne qui dénoncent des situations de monopole économique acquises par certaines diasporas. Les courants de mécontentement nés et entretenus dans ce contexte vont donner lieu à des poussées de violence à l'encontre de ces dernières, malgré, bien souvent, l'ancienneté de cette immigration qui aurait pu être le gage d'une meilleure intégration sociale.

Aujourd'hui, au moment où la Côte d'Ivoire tente de sortir laborieusement d'une crise aux relents identitaires à bien des égards, il est impérieux pour les couches dirigeantes ivoiriennes de remettre en perspective la question de l'immigration en Côte d'Ivoire dans un cadre plus serein et en dehors des urgences tactiques. L'invention d'un nouvel

---

53. Cette image fut d'ailleurs diffusée en boucle par les chaînes de télévision internationales.

54. En l'absence de statistiques, il fut difficile pour Bassékou Diarra de préciser les proportions de cette migration soninké en Côte d'Ivoire.

55. Entretien avec Samba Khouma, Soninké, Malien originaire de Nara, 60 ans, résidant à Adjamé-Dallas, commerçant, réalisé le 22 mai 2012 à Adjamé-Dallas.

imaginaire symbolique dans la relation à l'Autre conditionne l'émergence de ce que nous appelons ici la société "post-ivoirité", qui concilie à la fois le besoin légitime de revendiquer une singularité ivoirienne et la vocation forcément glorificatrice de terre d'espérance et d'hospitalité qu'est la Côte d'Ivoire depuis des lustres. Cette tâche reste le défi majeur lancé à l'intelligentsia ivoirienne dans les années qui viennent. Elle renferme sans doute la promesse d'une cohésion sociale retrouvée et dit le brassage des populations en Côte d'Ivoire, qui est une tendance lourde dans l'histoire de ce pays.



